

RECYCLAGE A L'HABILITATION ELECTRIQUE PERSONNEL ELECTRICIEN - DOMAINE HAUTE TENSION (H1V, H2V, HC, HE MANOEUVRES) - Code R4719

PUBLIC

- Personnel électricien, habilité, opérant dans les domaines BT et HT, appelé à effectuer ou diriger des travaux, des interventions, des manœuvres, des consignations sur les installations électriques

PREREQUIS

- Avoir des compétences techniques en électricité et connaître les techniques de raccordement est obligatoire pour suivre cette formation.
- Avoir des capacités d'analyse pour appréhender les ouvrages, lignes et postes HT, et savoir lire un schéma électrique HT et les symboles des matériels.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Études de cas, travaux dirigés
- Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques sécurisés intégrant les technologies fondamentales et avancées
- Mobilisation d'îlots de formation technique individualisée (IFTI)

MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Questionnaires
- Observations en situation de travail réelle ou reconstituée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les différents risques électriques
- Citer les différents moyens de prévention des risques électriques
- Effectuer des travaux ou manœuvres en toute sécurité.
- Réaliser une consignation – déconsignation d'un ouvrage électrique

PROGRAMME

Sensibilisation aux risques électriques

- Les différents risques d'origine électrique

La prévention des risques électriques

- Le contexte réglementaire
- La normalisation
- Les moyens de protection contre les contacts directs
- Les moyens de protection contre les contacts indirects
- Protection contre les brûlures
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

Publication nf c 18.510 - définitions

- Prescriptions au personnel, obligation de formation
- Prescriptions particulières applicables aux entreprises extérieures
- Définition NF C 18.510
- Exemples de documents

Opérations dans l'environnement

- Les différentes zones d'environnement
- Travaux au voisinage de canalisations isolées

Travaux hors tension en HT

- La consignation
- Rôle du chef d'établissement, ou chargé d'exploitation
- Rôle du chargé de consignation
- Rôle du chargé de travaux
- Rôle de l'exécutant
- Rôle du surveillant de sécurité
- Les verrouillages

Equipements de protection individuels et collectifs

Appareillage et installations électriques en HT

- Les différents types de cellules
- Les modes de distribution
- Analyse du schéma de l'installation

Travaux dans le domaine HT

- Consignes particulières en HT
- Matériel de protection individuel et collectif en HT

Manœuvres sur installations HT

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques en fin de stage

- Au vu du résultat de ces tests, une proposition d'habilitation du stagiaire est adressée à l'entreprise



260 € HT
par personne



1 à 6
participants



1 jour



Entrées / sorties
permanentes